



Envoyé par courriel

A : Eamonn Brenann, Directeur Général

Date : 08/12/2022

Objet : votre décision XI/14 du 05.12.2022 – délégation de pouvoir

Copies : Sabrina Depicker, Cheffe des Ressources Humaines et Services

Raúl Medina Caballero, Directeur Général adjoint

Conseil Provisoire & Commission Permanente

Monsieur le Directeur général,

Par décision XI/14 du 05.12.2022, vous avez donné à Mme DEPICKER, cheffe des Ressources humaines et des Services, une délégation étendue et générale, lui permettant de prendre pratiquement toutes les décisions et lui conférant tous vos pouvoirs ; et bien plus : de sous-déléguer tous ces pouvoirs !

Non seulement ceci est très surprenant puisque dans les faits vous quittez l'Agence dans 3 semaines, ce qui nous interroge sur l'opportunité de prendre ce type de décision et votre volonté de semer le chaos, mais c'est aussi choquant car illégal.

Pour exemple, Mme DEPICKER n'est pas habilitée à consulter, discuter et décider dans le cadre du Mémorandum d'accord régissant les relations entre EUROCONTROL et les organisations syndicales représentatives du 16.07.2003, ni de prendre des décisions d'ordre général.

Ceci est la traduction et l'aboutissement de votre mépris envers les organisations syndicales et le dialogue social, ainsi que votre persistance, avec l'aide de certains, de ne pas respecter les règles en vigueur.

Nous contestons formellement cette décision et vous demandons de la retirer.

Veillez agréer nos salutations distinguées,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Tsolos'.

Georges Tsolos
Vice-président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'B. Bams'.

Benoit Bams
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Aguilera'.

Maria Aguilera
Présidente